



LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE
 EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 SEANCE DU 06 JUIN 2010

L'ancien maire sortant de la ville de Louga a été élu à la présidence de la commission de Louga-Mopti.

Student activity 4

[illegible]

Abstracts are available in many languages. For more information, contact the publisher.

[illegible]

3. 中国环境状况的初步估计

Charles de Gaulle

520 8

M. Philippe FAILLAT-DEPATE, *Secrétaire d'âge de l'Assemblée*, assure ensuite la présidence et rappelle que conformément aux dispositions de l'article L2022-7 du Code général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatif aux modalités d'élection du Maire, applicable par décret de l'article L2131-2 du CGCT, le Président est élu au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le vainqueur est désigné élu.

M. Philippe FILLIAT-DEPAYS demande aux membres du conseil candidats à ce siège de se manifester.

M. Guillemine GUERIN se déclare candidat
M. Quentin CHEVALAIN se déclare candidat

DÉLIBÉRATION

Délibération - Élection du Président - Conseil Communautaire du 8 juillet 2020

1 DOCUMENT - Publié le 8 Juillet 2020



Délibération - Élection du Président - Conseil Communautaire du 08/07/20
(.pdf, 775,8 Ko)



TÉLÉCHARGER



FEUILLETER ([HTTPS://WWW.CALAMEO.COM/READ/005995256421C7C73BC86](https://www.calameo.com/read/005995256421C7C73BC86))